

Chers parents,

L'année scolaire 2019-2020 touche à sa fin et l'inscription de votre enfant au Service d'éducation et d'accueil (SEA) pour la nouvelle année scolaire 2020-2021 est à renouveler au cas où vous souhaitez profiter du SEA.

**Les inscriptions au service d'éducation et d'accueil**  
**pour l'année 2020-2021**  
**seront disponibles à partir du 01.05.2020 jusqu'au 29.05.2020**

### Les inscriptions sont à retirer :

- au SEA : 5, place des Martyrs L-3361 Leudelange, (si les conditions actuelles le permettent) ou
- sur [www.leudelange.lu](http://www.leudelange.lu), ou
- sur [www.croix-rouge.lu](http://www.croix-rouge.lu)

Nous nous réservons le cas échéant le droit de ne pas accepter les dossiers d'inscriptions remis après le 29.05.2020. Ils peuvent en effet seulement être considérés au cas où la capacité maximale n'est pas encore atteinte. (Un délai administratif d'une semaine est à prévoir.)

**Comme nous ne pouvons pas organiser une soirée d'inscription à cause du COVID-19 nous invitons les parents qui ont besoin de plus amples informations de contacter le numéro 621 823 009 ( Pol Pierret) ou le 621 329 670 ( Amandine Reuland).**

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas de nous contacter aux numéros 379292-350 / 621 823 009 (Pol Pierret) / 621 329 670 (Amandine Reuland) ou par courriel [relais.leudelange@croix-rouge.lu](mailto:relais.leudelange@croix-rouge.lu)

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Pol Pierret  
Responsable  
SEA Leudelange

Sarah Zwick ép. Fischbach  
Responsable adjointe et du C1  
SEA Leudelange

Amandine Reuland  
Responsable du groupe C2-4  
SEA Leudelange

## Pour toutes les nouvelles inscriptions :

**Les dossiers des nouvelles inscriptions doivent être déposés obligatoirement en mains propres auprès de Pol Pierret, Sarah Zwick ou Amandine Reuland en demandant un rendez-vous.**

A savoir que les pièces à fournir obligatoirement sont les suivantes :

1. **Certificats de travail indiquant les heures de travail des personnes investies du droit d'éducation de l'enfant. Respectivement une attestation d'une inscription à l'ADEM.**
2. **Copie de la carte d'identité des personnes investies du droit d'éducation ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant.**
3. **Le cas échéant un certificat médical attestant les allergies et / ou les intolérances**
4. **Le cas échéant un Projet d'accueil individualisé (en cas d'enfant à besoins de santé spécifiques)**
5. **Ordre de domiciliation dûment rempli et signé.**
6. **Copie de la carte de vaccination**
7. **Copie de la carte de sécurité sociale de l'enfant.**
8. **Le cas échéant jugement/référé de droit d'éducation.**

**Nous acceptons que les dossiers complets.**

## Pour toutes les renouvellements :

Tous les enfants qui sont déjà inscrit depuis l'année scolaire 2019-2020 n'ont plus besoin à remplir toute l'inscription, un renouvellement est suffisant.

Veuillez nous renvoyer le dossier de renouvellement par courriel : [relais.leudelange@croix-rouge.lu](mailto:relais.leudelange@croix-rouge.lu) ou veuillez nous le remettre obligatoirement en mains propres auprès de Pol Pierret, Sarah Zwick ou Amandine Reuland en demandant un rendez-vous.

A savoir que les pièces suivantes sont à confirmer de leurs validités.

1. **Certificats de travail indiquant les heures de travail des personnes investies du droit d'éducation de l'enfant. Respectivement une attestation d'une inscription à l'ADEM.**
2. **Copie de la carte d'identité des personnes investies du droit d'éducation, ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant, en cas d'expiration ou d'ajout.**
3. **Ordre de domiciliation dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé.**
4. **Le cas échéant une copie du jugement/référé de droit d'éducation.**
5. **Le cas échéant une copie de la carte de vaccination, en cas des ajouts ainsi que de la carte de la sécurité sociale en cas d'expiration.**

## ATTENTION :

6. **La fiche d'horaires est à renouveler obligatoirement !**
7. **La fiche trajet est à renouveler obligatoirement !**

## A savoir :

En ce qui concerne les trajets accompagnés, nous vous invitons à respecter nos horaires de trajet. Si ceci n'est pas possible, nous vous demandons de contacter M. Pol Pierret, Mme Sarah Zwick ou Mme Amandine Reuland.

**Nous acceptons que les dossiers complets.**